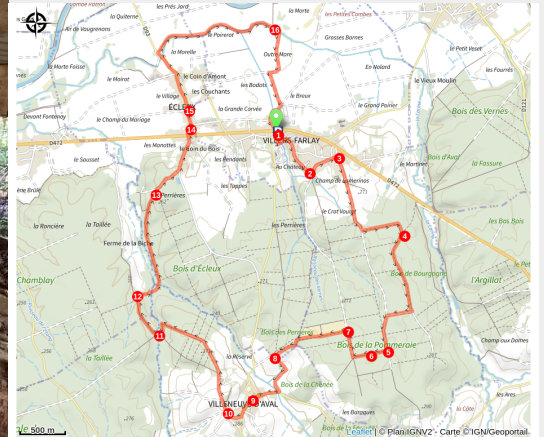


Savoirs faire d'Antan

Val d'Amour



(Maxime Naegely)



Ce sentier ravira les randonneurs amateurs d'histoire locale et d'outils anciens, entre plaisantes anecdotes et savoir-faire à découvrir ou redécouvrir le long de cette grande boucle au charme campagnard d'antan.

Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 4 h

Longueur : 15.7 km

Dénivelé positif : 258 m

Difficulté : Très facile

Type : Boucle

Thèmes : Histoire et patrimoine

Itinéraire

Départ : Villers Farlay - Mairie

Arrivée : Villers Farlay - Mairie

Balisage : — PR® (Promenades et Randonnées)

Communes : 1. Villers-Farlay

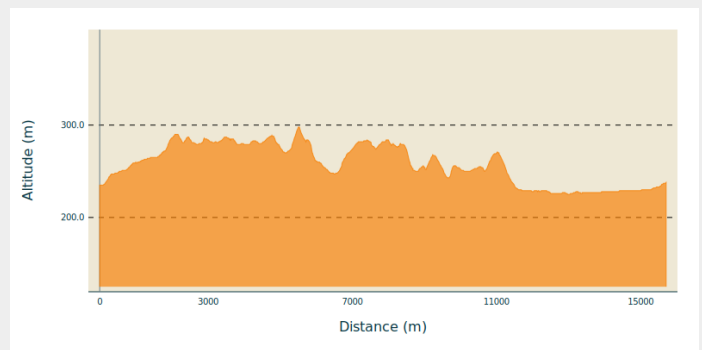
2. Écleux

3. Villeneuve-d'Aval

4. Saint-Cyr-Montmalin

5. Chamblay

Profil altimétrique



Altitude min 226 m Altitude max 298 m

1. Départ de **VILLERS-FARLAY**, devant la Mairie. Sur le pignon côté place, une fresque réalisée en 1995 représente la vaccination de Jean-Baptiste Jupille par Pasteur. Suivre la direction « **Etang de Villers-Farlay** ».
2. Vous êtes à l'Etang de Villers-Farlay. Vous pouvez y voir une fontaine-abreuvoir. Située sur le chemin de retour des paysans qui rentraient des prés avec leurs bêtes, son existence est antérieure à 1850. Suivre la direction « **Levé de César** ».
3. S'engager dans la rue de la Chênée et pénétrer dans le Bois de la Pommeraie. Vous empruntez alors une partie de la voie romaine qui reliait autrefois Besançon à Lyon.
4. Suivre la direction « **voie Communale** ».
5. Suivre la direction « **FOUR DU TUILIER** ».
6. Vous trouverez l'emplacement d'un ancien four de tuilier gallo-romain. Des panneaux explicatifs sur le site retracent son histoire et sa fonction. Reprendre le sentier direction « **Bois de la Pommeraie** ».
7. Poursuivre en direction de « **Bois des Perrières** ».
8. Suivre la direction « **VILLENEUVE D'AVAIL** ». Après avoir traversé le Froideau, entrer dans Villeneuve d'Aval en passant devant l'ancien château dont il subsiste une tour carrée dans une ferme. Sur votre droite, dans la rue des Fontaines, en contrebas de l'église, vous pouvez voir une fontaine avec abreuvoir et lavoir qui fut construite en 1843. Revenir sur ses pas et monter dans le village en suivant la Grande Rue.
9. Sur la place devant l'église, se trouve une large plaque de métal : un poids public. Utilisé pour déterminer le poids d'un véhicule ou d'un lourd objet, il pouvait être utilisé moyennant rétribution de l'entrepreneur du poids public. Les poids publics furent surtout utilisés au XX^e siècle, puis tombèrent en désuétude. Ce système est cependant encore utilisé dans le domaine du commerce et du transport de marchandises. Traverser le village en direction de « **Travail à ferrer** ».
10. Sur la gauche du chemin, vous pouvez observer un ancien travail à ferrer les bœufs, conçu pour immobiliser les bêtes et faciliter le ferrage. Poursuivre dans la direction de « **La Taillée** ». À l'entrée du bois, prendre un chemin à droite jusqu'au cours d'eau le Saron que l'on traverse par un ponton.
11. Prendre la direction « **Grande Biche** » : vous suivez le tracé de la ligne de démarcation.

12. Suivre la direction « **Bois de Baud** ». Non loin du sentier se trouve la ferme de la Biche. Entrer dans le bois, contourner la partie déboisée et traverser les ruisseaux du Saron et de Froideau.
13. Suivre la direction « **ECLEUX** ». Peu avant la sortie du bois, sur votre droite, vous découvrirez un château d'eau datant des années 1960. Poursuivre sur le chemin pour rejoindre le village.
14. Dans Ecleux, suivre la direction « **Rue du Lion** ».
15. À l'angle de la rue principale et de la rue du Lion, vous voyez le poid public d'Ecleux, un petit bâtiment refait à neuf avec des volets bleus, et la plaque de métal au sol en bord de rue. Traversée du village en direction de « **La Larine** ». À la sortie d'Ecleux, longer la Larine à droite sur 1.5km.
16. Suivre la direction « **VILLERS FARLAY** ».

Four de tuilier

Daté du III^e siècle, le four de tuilier pouvait à cette époque cuire 10 000 tuiles en une tournée. Classé à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques, c'est l'un des mieux conservés et des plus grands qui restent en France.

La Ligne de démarcation

Lors de la Seconde Guerre mondiale, la Ferme de la Biche était un endroit stratégique pour le passage de la zone libre. On raconte que le fermier Georges Roy détournait l'attention des soldats allemands en leur servant à boire de l'eau-de-vie, pendant que ses deux filles faisaient passer la ligne aux clandestins.

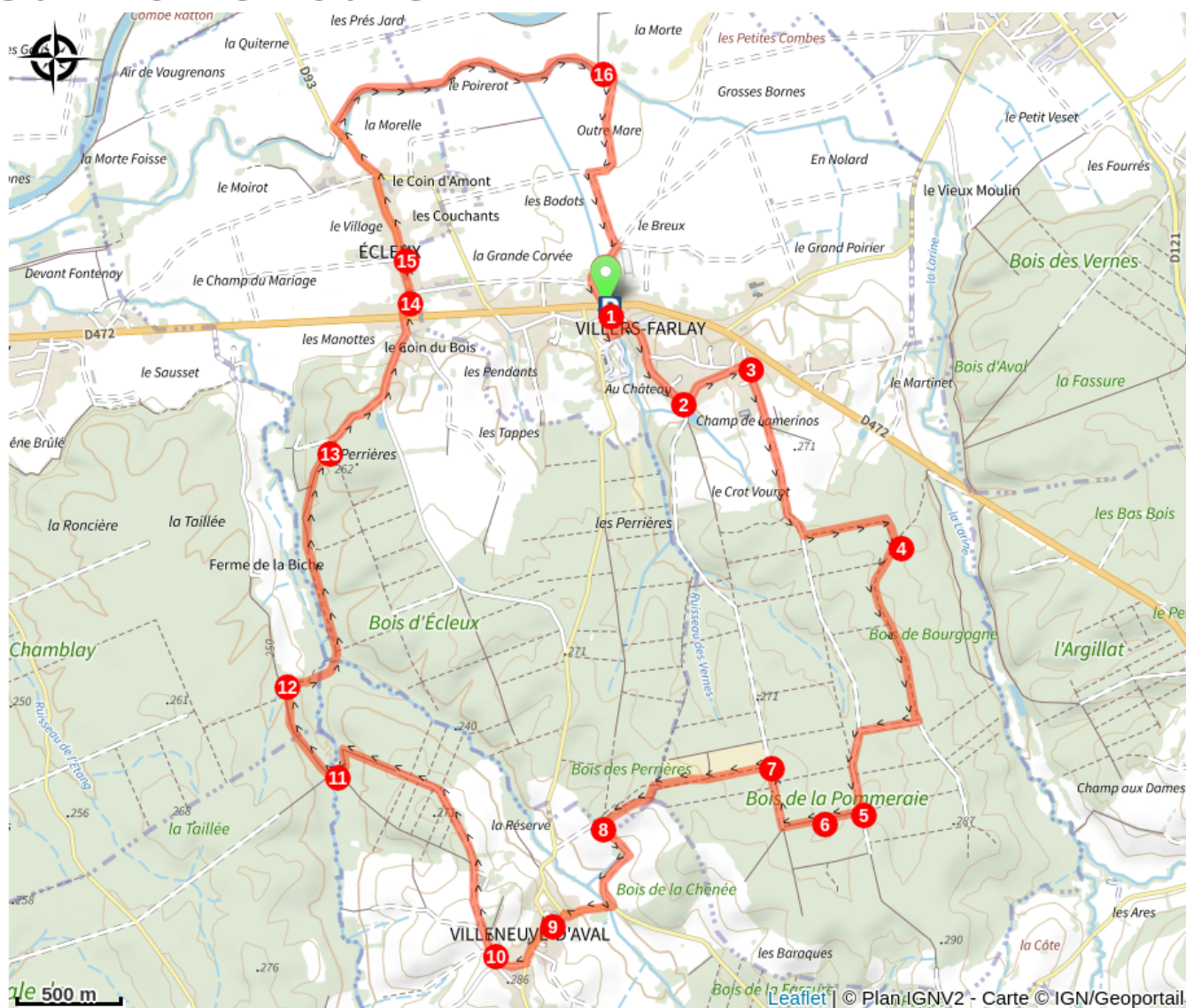
Le château d'eau

Utilisé pour stocker l'eau potable, il fait son apparition dès l'Antiquité. Longtemps remplacé par les porteurs d'eau en Europe, il est construit massivement en France au XIX^e siècle afin de répondre à l'essor des chemins de fer à vapeur, grands consommateurs d'eau.

Jean-Baptiste Jupille

Jean-Baptiste Jupille (1868-1923) fut le deuxième patient vacciné contre la rage par Louis Pasteur en 1885. Originaire de Port-Lesney, le jeune berger gardait les moutons en compagnie de ses camarades à Villers-Farlay quand ils furent attaqués par un chien enragé. Il défendit ses camarades et fut mordu par l'animal au cours de la lutte. Le maire du village, au courant des travaux de Louis Pasteur, lui demanda d'essayer son vaccin sur lui. Les habitants du village collectèrent l'argent nécessaire pour envoyer le garçon à Paris, où Pasteur l'hébergea et le soigna. Jupille retournera à l'Institut Pasteur en 1888 pour y travailler jusqu'à sa retraite. L'acte de bravoure de Jupille lui valut le prix Monthyon, destiné à « récompenser un Français pauvre qui se sera fait remarquer par une action héroïque ». Il a également sa statue à l'Institut Pasteur, laquelle figura sur un billet de cinq francs en circulation de 1966 à 1972.

Sur votre route...



Toutes les informations pratiques

Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jetez aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zones Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de météo défavorable (vigilance météo orange ou rouge, vent important, forte pluie...), de travaux forestiers (abattage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue, pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

En cas d'urgence, composez le 112 (numero d'urgence européen), 15 (samu) ou le 18 (pompier).

Comment venir ?

Accès routier

Depuis la route nationale 83 prendre la sortie Mouchard puis la direction Villers Farlay sur la D472

Parking conseillé

A côté de la mairie de Villers Farlay

i Lieux de renseignement

Office de Tourisme du Val d'Amour

4 Route de Salins, 39380 OUNANS

contact@valdamour.com

Tel : 03 63 57 01 60

<http://www.valdamour.com>

